



Date de mise à jour : 05/03/2026
Poste occupé précédemment par :
 Mobilité Redéploiement Création
Code poste RH : 2132

Personne à contacter : Léna DEROUIN
Fonction : Collaboratrice ressources humaines
Tél : 01.43.99.76.19
Courriel : [lena.derouin@valdemarne.fr](mailto:lana.derouin@valdemarne.fr)

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable de Territoire Enfance
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse / Direction Adjointe Prévention et Parcours / Service Action Territoriale
Lieu de travail	En Territoire 4
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de service action territoriale

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 4 groupements de l'Enfance - 19 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 170 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 385 assistants familiaux.

MISSION DU POSTE

Le responsable de Territoire Enfance est chargé de coordonner la mise en œuvre de la politique de prévention et de protection de l'enfance à l'échelle de son Territoire. Il occupe des fonctions managériales et de pilotage qui visent le renforcement, la qualité et la cohérence des pratiques professionnelles des EDS. Il travaille en étroite collaboration avec les cadres de son Territoire : Inspecteurs, Responsables Enfance et Chef d'unité administrative pour la DPEJ, Médecin de Territoire et RESOT pour le pôle Solidarités.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

<p>En coordination étroite avec les autres responsables de territoires du pôle, encadre et accompagne les pratiques professionnelles des équipes</p>	<p>Assure l'encadrement technique et hiérarchique des Responsables Enfance (RE accompagnement et RE évaluation) et les psychologues des EDS de son Territoire.</p> <p>En cohérence avec les orientations de la direction et en collaboration avec les Inspecteurs du Territoire, définit le cadre des pratiques professionnelles des équipes d'EDS et anime leur mise en œuvre : harmonisation des fonctionnements et des pratiques, garant de l'utilisation d'outils partagés et du respect des protocoles départementaux.</p> <p>Pilote l'utilisation harmonisée des outils des équipes d'EDS : tableau de gestion de l'activité, outils SI, trames de travail, bilan d'activités.</p> <p>Organise l'animation territoriale des équipes d'EDS : journées territoriales thématiques, projets et articulations inter-EDS, temps d'échange techniques autour des pratiques professionnelles, circulation de l'information.</p> <p>Définit un plan de formation pour les agents sous sa responsabilité.</p>
<p>Pilote les ressources humaines et logistiques des équipes enfance dans son territoire</p>	<p>Pilote les RH des équipes en EDS en lien avec le SRH de la DPEJ.</p> <p>Recrute les Responsables Enfance, les psychologues, participe au recrutement des équipes enfance en EDS, en lien avec le SRH de la DPEJ, et porte la dynamique de formation continue dans les équipes.</p> <p>Soutient les Responsables Enfance dans la gestion des situations RH complexes.</p> <p>En lien avec les Responsables Enfance, anticipe et organise la continuité de service en cas d'absence ou de vacance de poste.</p> <p>Est force de proposition et porte les sujets SI en lien avec les responsables enfance, le SAF (service administratif et financier) et la DSI.</p>
<p>En coordination étroite avec les autres responsables de territoires du pôle, pilote, à l'échelle du territoire, la mise en œuvre des politiques médico-sociales</p>	<p>Définit une feuille de route de Territoire qui décline les orientations du Schéma départemental de prévention et protection de l'enfance et contribue aux choix stratégiques de la direction et du Pôle.</p> <p>En lien avec les Responsables Enfance, pilote et suit les indicateurs d'activités du Territoire (délai d'évaluation, exécution des mesures, file active) et alerte en cas de difficultés.</p> <p>Propose des adaptations d'organisation en fonction des évolutions des besoins du public et des problématiques repérées.</p> <p>Réalise le bilan d'activité du Territoire en lien avec les autres directions et établit un diagnostic de Territoire.</p> <p>Est l'interlocuteur des responsables de Territoire des autres directions du pôle Solidarités.</p> <p>Garantit la bonne articulation entre les cadres enfance du Territoire.</p>

<p>En coordination étroite avec les autres responsables de territoires du pôle, garantit, à l'échelle du territoire, un accompagnement global des usagers par les équipes du pôle</p>	<p>Définit et assure la mise en œuvre des articulations entre les directions pour l'accompagnement global des usagers</p> <p>Coordonne le partage d'informations, d'expertises et les projets communs des équipes d'EDS en lien avec les autres cadres de Territoire.</p> <p>S'assure de la bonne mobilisation des ressources internes et externes, diffuse l'information et les bonnes pratiques attendues (REAJI, MDPH, Education Nationale, Santé...).</p>
<p>En coordination étroite avec les autres responsables de territoires du pôle, participe à l'élaboration et la coordination des actions de prévention en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et les services de la collectivité</p>	<p>En lien avec les Responsables Enfance, développe et coordonne le partenariat à l'échelle du Territoire.</p> <p>Renforce et coordonne des actions de prévention en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et les services de la collectivité.</p> <p>Représente la DPEJ aux instances locales (hors traitement des situations individuelles).</p> <p>Assure l'animation et le portage des orientations départementales à l'échelle de son Territoire en matière de prévention et protection de l'enfance.</p> <p>Pilote et participe aux groupes de travail de la DPEJ et du pôle Solidarités, participe à l'élaboration du Schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance.</p>

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

<p>Connaissances</p>	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance - Cadre institutionnel de la protection de l'enfance : organisation et missions des partenaires de l'Aide sociale à l'enfance - Enjeux du travail social et de la protection de l'enfance - Méthodologie de projet - Maîtrise des techniques d'encadrement et de conduite de projet <p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus, circuit décisionnel, dispositifs et réseau partenarial propres à la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne - Environnement territorial et orientations de la collectivité
<p>Savoir-faire</p>	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Management - Pilotage de projet - Capacité d'analyse et de synthèse - Sens du travail en équipe - Sens des responsabilités, esprit de décision <p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des outils de pilotage propres à la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Responsables de territoire de la DASIPE, Médecins et puéricultrices de territoire de la DPMI-PS, Direction de l'Autonomie, Inspecteurs, Référent administratif de territoire, Espaces départementaux des solidarités, foyers publics, placements familiaux, CRIP, service administratif et financier, secteur ressources humaines Partenaires concourant à la protection de l'enfance à l'échelle du Territoire
Conditions particulières d'exercice	
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels, véhicule de service en pool

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Master (Droit ou politiques sociales) Souhaité :
Expérience	Exigée : Expérience de management d'équipe et dans le domaine de la protection de l'enfance Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI / NON Si oui, préciser à quel titre :
Décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 n°2 : « Responsable de circonscription ou d'unité territoriale d'action sanitaire et sociale des départements » Nombre de points : 35
- Indemnité liée aux fonctions, à la sujétion et à l'expertise : Responsable adjoint de service ou responsable de groupement
IFSE : 1225
CIA : 12

Date et avis du Responsable de service	Date et avis du Directeur de la DPEJ	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	<p>9/15/26</p> <p>Marie du Bouëtiez de Kerorguen</p> <p>Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse</p>	<p>19/15/26</p> <p>Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités</p> <p>Emmanuelle BARRÉ</p>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
FAVORABLE	06.05.2026	<p>Arnaud ANDRE</p> <p>Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et intégration</p>

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution